

## PV du Groupe de Travail sur le stockage en vue du réemploi

Plateforme des Acteurs pour le Réemploi des Éléments de Construction à Bruxelles

2 octobre 2020

### Table des matières

PV du Groupe de Travail sur le stockage en vue du réemploi de la Plateforme Réemploi .....	1
Présents.....	2
Excusés .....	2
Lieu .....	2
Pièce jointe à ce compte-rendu.....	2
Objectif de la réunion .....	2
Ordre du jour .....	2
Compte-rendu de la réunion .....	2
Partie 1 : Introduction et Présentations .....	2
Partie 2 : Table ronde SWOT pour le projet du programme IRISPHERE .....	4



**Présents :** Julie Decaux (Ecores), Albertine Serfaty (Greenloop), Laurie Verheyen (citydev.brussels), Nicolas Smets (Batiterre), Quentin Maillard (CCBC), Elien Pagneur (CCBC), Alexia Meulders (CCBC), Emilie Gobbo (Bruxelles Environnement), Jonathan Boulvain (CCW), Morgane Deweerdt (CSTC), Caroline Morizur (La rue asbl), Estelle Castadot (Hub.brussels), Marc Renson (citydev.brussels), Elizabeth Matton (Ville de Bruxelles), Jérôme Lescrenier (Will be back), Johannes Makkink (ULB), François-Régis Mougel (Un toit pour toi), Anne-Sophie Doesburg (SAU brussels), Amandine Deheneffe (ICEDD), Ambroise Romnée (ICEDD), Felix Aerts (In limbo), Frantz Daniaud (l'écrouvis), Valentin Blanlot (Le Wip), Eric Schroeder (Ressources), Catherine Olbrechts (Hub.brussels)

**Animatrice :** Alexia Meulders (CCBC)

**Modératrices :** Julie Decaux (Ecores), Albertine Serfaty (Greenloop) & Laurie Verheyen (citydev.brussels)

**Rapporteur :** Quentin Maillard (CCBC)

**Excusées :** Anne-Sophie Hallet (BAM Galère), Dominique Niçaise (CSTC)

**Lieu :** Online, Plateforme Zoom

**Pièce jointe à ce compte-rendu :** PowerPoints présentations

**Objectif de la réunion :**

Ce groupe de travail a été organisé autour de la problématique de la gestion du stockage en vue de réemployer des matériaux de construction. Le but était de discuter des difficultés logistiques du stockage en vue du réemploi ainsi que d'évaluer ensemble un projet de filière de valorisation du bois de construction piloté par le programme IRISPHERE.

**Ordre du jour :**

- Introduction sur la problématique du stockage en vue du réemploi : Laurie Verheyen (citydev.brussels) ;
- Premier échange avec les participants sous forme de sondage réalisé par Julie Decaux (Ecores) ;
- Présentation de la coopérative BatiTerre, donnée par Nicolas Smets (BatiTerre) ;
- Présentation du projet pilote du programme IRISPHERE, par Albertine Serfaty (Greenloop) et Julie Decaux (Ecores), soit le projet « Incubateur de filières de valorisation du bois de construction » ;
- Répartition des différents participants en « tables rondes » pour discuter et faire la SWOT de ce projet.

**Compte-rendu de la réunion :**

**Partie 1 : Introduction et Présentations**

1. Introduction de Laurie Verheyen (citydev.brussels)

Présentation de la problématique du stockage comme frein au réemploi d'éléments de construction : les freins au réemploi, la gestion des espaces de stockage, l'absence d'espaces de stockage. Retour sur les actions concrètes réalisées dans la Région Bruxelles-Capitale et du contexte



politique en faveur du développement économique et social dans l'optique d'aller vers une transition environnementale.

## 2. Présentation Nicolas Smets (BatiTerre)

A partir d'octobre 2020, BatiTerre devient une société Coopérative. L'activité de la nouvelle coopérative reste inchangée : elle s'articule toujours entre récupération, préparation au réemploi, reconditionnement et remise sur le marché d'éléments de construction de seconde main. La coopérative est également source de synergies entre d'autres acteurs de l'économie circulaire.

Plus d'information au lien suivant :

<http://www.reemploi-construction.brussels/news/article/batiterre-apres-le-projet-la-cooperative/>

### Séance questions/réponses :

Question de la TVA à 0% pour le réemploi : la TVA est toujours à 21% sur les matériaux récupérés, les entreprises de travail social bénéficiant déjà d'une TVA réduite à 6%. Le groupe estime qu'il n'y a pas de sens à maintenir une TVA à 21% pour les éléments de réemploi ;

## 3. Présentation du projet pilote du Programme IRISPHERE Albertine Serfaty (Greenloop)

Un retour sur le programme IRISPHERE, son origine, les enjeux et un focus sur le secteur de la construction a été présenté avant de faire un point sur le projet pilote d'incubateur de filières bois. Les éléments clé de ce projet sont :

- De la mise en réseau
- Un système de show-room partagé
- Le tri : redirigé vers une filière déjà existante, sinon, stockage
- De la recherche et du développement
- Du reconditionnement
- Focus sur les différents acteurs : fournisseurs, filières existantes, clients.
- Infrastructure : incubateur bois surface totale ~ 1200 m<sup>2</sup>, soit
  - Tri : Hangar 250m<sup>2</sup> < 50m<sup>2</sup> pour les déchets
  - Stockage : Hangar 525m<sup>2</sup> < Showroom, hangar + desk ~ 100m<sup>2</sup>
  - Ateliers : Hangar 400m<sup>2</sup>
  - Gestion R&D : bureaux 25m<sup>2</sup>

Plus d'informations sur le projet au lien suivant :

<http://www.reemploi-construction.brussels/news/article/le-bois-de-reemploi-une-ressource-sous-exploitee-a-bruxelles/>

### Séance questions/réponses :

Question sur l'accessibilité des clauses circulaires à tous : ce n'est pas encore le cas, mais c'est le but. Le guide « Intégration » de FCRBE donne une certaine guidance, mais il ne s'agit pas exactement de clauses circulaires.

Le guide est téléchargeable via ce lien :

<https://www.nweurope.eu/projects/project-search/fcrbe-facilitating-the-circulation-of-reclaimed-building-elements-in-northwestern-europe/#tab-2>



## Partie 2 : Table ronde SWOT pour le projet du programme IRISPHERE

Les participants ont été divisés en 3 groupes de 4-5 personnes. Chaque groupe était accompagné par une des collaboratrices du programme IRISPHERE. Voici un résumé des différents points relevés pendant ces groupes de travail restreints :

- Le focus sur le matériau bois semble être un choix intéressant, tant par la fiabilité et la qualité du matériau, mais aussi pour sa forte disponibilité et demande sur le marché.
- Le matériau offre des propriétés intéressantes et propices au réemploi, mais attention au statut déchet.
- Le matériau bois possède une forte demande sur le marché, donc pourquoi ne pas se diriger vers du bois de réemploi à condition d'en faire les analyses adéquates et la remise en état avant son retour dans le circuit.
- La création de synergies entre les acteurs, la mise en place d'un showroom ainsi que l'idée d'avoir un point de contact unique ont été mis en avant par les participants. Cependant, attention à la localisation du Showroom.
- Il faudra veiller à rendre le matériau en seconde main accessible : sanitaire, économiquement et logistiquement.

Retrouvez ci-dessous, la synthèse des SWOTs réalisées lors du travail de groupe.

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'incubateur permet la <b>synergie entre les acteurs</b> du secteur et la mise en réseau de l'existant, créer un lien entre l'offre et la demande tout en permettant la confiance.</li> <li>- Offre un <b>lieu de stockage physique</b> : répond à un des grands freins au réemploi d'éléments de construction.</li> <li>- <b>Incubateur centralisé</b> : implémenter des showrooms à différentes localisations dans la Région.</li> <li>- <b>Aspect opérationnel</b> : au cas par cas</li> <li>- <b>Bois</b> : qualité du matériau facilement identifiable.</li> <li>- C'est une <b>source de recherche et développement</b> pour le secteur et son évolution vers des pratiques plus circulaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Focus bois</b> : diversification dans les matériaux</li> <li>- Questionnement sur <b>statut de déchet</b> : la définition du statut de déchet est encore peu précise et très peu claire.</li> <li>- <b>Equilibre entre l'offre et la demande</b> : le marché de vente des matériaux de seconde main encore peu développé, l'offre est-elle là et constante ? est-ce que la demande suivra ?</li> <li>- <b>Localisation du showroom</b> : Faire attention si celui-ci est éloigné du centre de Bruxelles, ça peut décourager les déplacements pour les particuliers/professionnels</li> <li>- <b>Visibilité du projet</b> : à bien développer (plateforme physique/en ligne)</li> </ul>



Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Forte opportunité d'évolution</b> car la fraction bois est sous-exploitée malgré son fort potentiel de réemploi : matériau avec des propriétés techniques intéressantes et un cycle de vie long.</li><li>- <b>La fiabilité du matériau proposé</b> : recherche et développement et tests réalisés permettent une plus grande confiance.</li><li>- <b>Demande pour les matériaux de réemploi existante</b> : La récupération de matériaux déjà ancrée dans les activités des bruxellois.</li><li>- <b>Espaces de stockage exploitables à Bruxelles</b> : l'incubateur pourrait profiter des espaces des différents acteurs de la vente de matériaux (neufs) et de la logistique pour le stockage dans Bruxelles. Opportunité de collaboration avec des décharges publiques également ou des filières de recyclage.</li><li>- <b>Collaboration avec négociants et grandes surfaces</b> : augmenter la visibilité des matériaux de seconde main.</li><li>- <b>Inventaire réemploi</b>, à condition de transmettre les outils et informations aux partenaires le plus tôt possible et d'assurer une bonne communication entre les différents partis, permet la traçabilité à la source. Il faut bien diviser les lots, faire les analyses techniques, historique du matériau et le valider.</li><li>- Mise en place d'un <b>espace polyvalent</b> de communication/sensibilisation/mise en réseau ?</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Propriétés sanitaires</b> du bois de réemploi : matériau souvent traité. Réflexion sur les étapes de remise en œuvre (Ex: traitement ignifuge).</li><li>- <b>Focus sur le matériau bois</b> : attention aux fluctuations du marché.</li><li>- <b>Coût du matériau de seconde main</b> : pas nécessairement moins cher par rapport au neuf.</li><li>- <b>Coûts</b> : mise en œuvre, mettre des matériaux existants en filières de réemploi, viabilité économique.</li><li>- <b>TVA à 21%</b></li><li>- <b>La concurrence avec l'existant</b> : la concurrence avec des filières de recyclage à l'avenir ? (même si aujourd'hui le taux réemploi ne représente que 1%)</li><li>- <b>Changement de paradigme</b>, difficulté au niveau du changement de mentalité vis-à-vis des matériaux de réemploi et au niveau des habitudes bien ancrées du secteur.</li></ul>

